



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Cantines scolaires

Question écrite n° 43779

Texte de la question

M. Andre Droitcourt attire l'attention du M. le ministre de l'agriculture, de la peche et de l'alimentation sur le controle de la qualite et de la quantite des aliments destines a l'elaboration des repas des cantines scolaires. La modification des modes de vie (le travail des femmes notamment) a entraine une augmentation des repas fournis par les cantines scolaires. Trois millions d'eleves concernes, un milliard de repas servis annuellement : le controle de la qualite et de la quantite des aliments revet un caractere de plus en plus important. Le dernier texte regissant ces controles date de 1971, la circulaire Guichard. Or, depuis, la recherche a permis de mieux apprehender la connaissance et les besoins en alimentation des enfants. Les collectivites locales comme les restaurateurs publics et privs auraient besoin d'un cahier des charges generales assurant une qualite des repas servis aux enfants pour une quantite repondant a leurs besoins nutritionnels. Le ministre envisage-t-il de prendre prochainement des mesures afin de mettre en place un systeme de controle de la qualite et de la quantite des aliments destines a l'elaboration des repas des cantines scolaires.

Texte de la réponse

La qualite organoleptique et nutritionnelle des repas servis en restauration scolaire constitue un volet capital d'une politique de l'alimentation. Les dispositions reglementaires dans ce domaine sont anciennes et meritent d'etre reactualisees. Une reflexion a ete confiee au Conseil national de l'alimentation pour que des solutions concretes soient proposees. Les conclusions du Conseil national de l'alimentation sur ce theme de travail sont attendues avant la fin de l'annee 1997.

Données clés

Auteur : [M. Droitcourt André](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43779

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 octobre 1996, page 5348

Réponse publiée le : 21 avril 1997, page 2047